

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. 2—No. 3

MONTREAL, 24 OCTOBRE, 1872.

[28 PAR ANNEE

LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTERETS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française.

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10, Rue St. Nicolas.

Abonnement, - - - - \$2 par an
Annonces - 10 cts par ligne par insertion

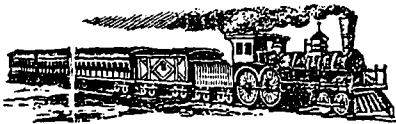
L. E. MORIN & CIE

EDITEURS-PROPRIETAIRES.

Chemins de Fer du Canada Central

DE

Brockville et d'Ottawa.



GRANDE ROUTE A VOIE LARGE CONDUISANT A OTTAWA.

LE ET APRES LUNDI LE 6 MAI COURANT, les convois partiront comme suit :

DE BROCKVILLE

EXPRESS à 8.00 A. M., arrivant à Ottawa à 1.00 P. M., et à Sand Point à 1.20 P. M.
TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P. M., arrivant à Sand Point à 9.30 P. M.
EXPRESS DIRECT D'OTTAWA, à 3.30 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand-Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P. M.

D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10.00 A. M., arrivant à Brockville à 1.40 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest.
TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P. M., arrivant à Brockville à 9.31 P. M.

ARRIVANT A SAND POINT.

à 1.20 P. et à 9.30 P. M.

PARTANT DE SAND POINT

à 6.00 A. M., 11.40 A. M., et à 3.30 P. M.

Les Trains du Canada Central et les embranchements de Perth font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. et O.
Transbordements faits avec diligence. PAS DE TRANSBORDEMENT LORSQUE LES CHARS SONT CHARGES AU COMPLET POUR UNE STATION SPECIALE.

H. ABBOTT,

Brockville, 4 Mai 1872.

Directeur. 3

LIGNE ALLAN.



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1871-72--Arrangements d'Été.

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Cloye, en fer à double engin.

Vaisseau.	Ton.	Commandants.
POLYNESIAN.....	4100	[En construction.]
CIRASSIAN.....	3400	[En construction.]
MANITOBAN.....	4100	[En construction.]
SARMATIAN.....	3900	Capt. J. Wyli.
SCANDINAVIAN.....	3600	Capt. Ballantyne.
PRUSIAN.....	3600	Lt. Dutton, R. N. R.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Brown.
NESTORIAN.....	2700	Capt. A. Aird.
MOHAVIAN.....	2850	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	2700	Lt. Smith, R. N. R.
GERMANY.....	3250	Capt. Trocks.
GASPIAN.....	3250	Capt. Ritehle.
HIBERNIAN.....	3434	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTIAN.....	2300	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN.....	1784	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jns. Scott.
OTTAWA.....	1831	Lt. Archer, R. M. R.
ST. DAVID.....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. H. Wyli.
ST. PATRICK.....	1307	Capt. Stephen.
NORWAY.....	1190	Capt. C. N. Myling.
SWEDEN.....	1150	Capt. MacKenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE de LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrivant à Loch Fylo pour rec voir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers, pour l'Irlande et l'Ecosse) doivent être envoyés de Québec :

Nestorian.....	5 Oct.	"
Sarmatian.....	12 "	"
Austrian.....	19 "	"
Polmesian.....	26 "	"
Scandinavian.....	2 Nov.	"
Prussian.....	9 "	"
Nestorian.....	17 "	"

Prix du Passage de QUEBEC:—

Cabine.....	\$70 à \$0
Entrepont.....	\$25

Les STEAMERS de la LIGNE de GLASGOW faisant voile de Glasgow tous les mardis, et de Québec tous les jeudis, doivent être envoyés de Québec :

St. David.....	10	vers le 10 Octobre
Corinthian.....	20	"

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser.

A Portland, à J. L. FARMER ou à HUGH & ANDREW ALLAN; à Québec à ALLAN, RAE & Co.; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 21 Quai Voltaire; à Anvers, à AUG. SCHMITT & Co.; à Rotterdam, à G. P. FETMAN & Zoon; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO; à Belfast à CHARLEY & MALCOLM; à Londres, à MONTGOMERY & GREENHORSE, 17 Gracechurch Street; à Glasgow, à JAMES et ALEX. ALLAN, 70, Great Cly Street; à Liverpool, à ALLAN Bros, James Street, ou à

H. & A. ALLAN,

17 Coin des Rues Youville et Commune.

W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, Plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Étain.

TUBES POUR BOUILLIÈRES, TUBES A GAZ,

Étain en Lingot. Rivets. Marbre Veiné.
Cuivre en Lin cot. Fil de Fer. Ciment Romain.
Cuivre en Feuilles, Fil d'Acier. D. de Portland.
Antimoine. Vitres. Do du Canada.
Zinc en Feuilles. Pointures. Tuile à Paver.
Zinc en Lingots. Terre à brique, Vases de Jardin.
Plomb en Saumon. Fine Coperc. Dessus Chemn.
Rouge de Plomb. Briques d'Éfour. Fontaines, naise.

Blanc de Plomb. TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Encasturpé Patent, &c. Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

Arrangements d'Été

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jour, Chars Palais Doroitrs, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST

Malle quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Bramford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 8.00 A. M.
Express de nuit do do do 9.00 P. M.
Train de la Malle de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires 6.00 P. M.
Train local pour les passagers pour Vaudeuil, d. 5.00 A. M.
Trains laissant Montréal pour Lachine, à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 12.00 (midi) 3.00 P. M., 5.00 P. M., et 6.00 P. M.
Trains laissant Lachine pour Montréal, à 8.00 A. M., 10.00 A. M., 1.00 P. M., 3.30 P. M., 5.00 P. M., et 7.00 P. M.
Le Train de 3.30 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central..... 9.00 A. M.
Express pour New-York et Boston via Vermont Central à..... 3.45 P. M.
Train de la Malle pour St. Jean et Rosses Point, en connexion avec les Trains de Stanstead, Shefford et Chambly et en jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est et avec les steamers du Lac Champlain..... 3.15 P. M.
Train de passagers du jour pour Island Pond, et toutes les stations intermédiaires..... 7.00 A. M.
Train de la malle pour St. Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Portland, Boston..... 1.45 P. M.
Express de Nuit pour Québec, Rivière du Loup, Cacoma, Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas..... 10.30 P. M.

Le Chemin de Fer Intercolonial étant maintenant ouvert jusqu'à Cacoma, les trains se rendront à cette station et communiqueront avec les omnibus pour les Hôtels.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées. La magnifique vapeur neuve "FALMOUTH," communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, à travers Portland pour Halifax, N. E., tous les Vendredis, à 6.00 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret.

La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jeudis à 6.00 p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 30, Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES,

Montréal, 27 Juin 1872.

52

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1872.

Distribués		MALLES.	Lévéés	
A. M. A. M.		ONTARIO.	P. M. P. M.	
8.00	Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.00	6.45
11.00	Province d'Ontario. (a)	7.00	6.45
.....	Rivière Ottawa par route	6.00
QUEBEC.				
8.00	Québec, Trois-Rivières et Sorol, par val sur.	7.45	6.00
.....	Québec, p. chemin de fer Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup.	7.00	2.00
8.00	St. Jean et Hemmingford	6.00	12.45
8 & 11	St. Hyacinthe et Sherbrook	6.00	12.45
10.00	Do St. Jean et Rouée's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.	2.30
MALLES LOCALES				
11.00	Beauharnois (route).	6.00
.....	Chambly (route) à A. M. et St. Coeur.	1.30
11.00	Contrecoeur, Varon et Verchères.	1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouel.	10.30
11.00	Hampden.	6.00	2.00
10.00	5.45 Lachinc.	6.00	2.00
10.00	2.40 St. Lambert.	6.00	2.00
10.00	Laprairie.	8.00	2.00
8.30	2.1 Langueuil.	6.00	1.30
11.00	N. Glasgow & St. Récollet	7.00
.....	Torbonne & St. Vincent	7.00	3.00
.....	5.15 Pointe St. Charles.	8.00	5.00
9.30	5.00 St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.	7.00
.....	1.30 St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.	7.00
.....	2.30 St. Jean & Station, St. Armand.	8.00	2.00
.....	Trois-Rivières par la Roche Nord.	1.30
8.30	PROV. MARITIMES.
.....	N-Brunswick et Isle P. E.	7.00
.....	Halifax, N. E.	7.00
.....	Les malles sur T. Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis à partir de 23 Juin.	7.00
ETATS-UNIS.				
8 & 9	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.	2.30	3.00
8 & 9	New York et les Etats du Sud.	2.30
8 & 9	Island Pond, Portland et le Maine.	12 & 7
.....	Etats de l'Ontario, du Pacifique et Manitoba.	7.00	6.45
INDES OCCIDENTALES.				
.....	Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.	2.30
.....	Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les jeudis P.M.
.....	Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.
GRANDE BRETAGNE,				
.....	Par la ligne Canadienne. Vendredi	7.00
.....	Par la ligne W. & G. via New-York.	2.30

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.30 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.
 Le Dimanche à 9.00 p. m. 1-52

R. C. JAMIESON & CIE.
 Manufacturiers de

VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE de CHINE
 Importateurs
 D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, &c., &c.
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean
MONTREAL.

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

T. ST. GEORGE

98, Grande Rue St. Laurent, 98

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazeliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers surs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contiennent un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont besoin sont pleinement satisfaits. Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières, Fournaies à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE. 38

ATELIERS DE

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

No. 118

Grande Rue ST. Laurent.

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

Lampes et Huile de Charbon.

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant le Plombage, Couverture en Ferblanc, en Tôle galvanisée et autres ouvrages, etc. M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empresse de s'acquiescer. Il aura constamment en mains un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au No

118 Grande Rue St. Laurent.

F. DRAPEAU.

Montréal, 1er Juillet. 38

Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Blanches, Dysenterie Chronique, Stomachique; puisent pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille.

Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c. S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER, 44, Rue Bonsecours.

EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU FRANC DE DROITS.

FRED. CASTLE,

65, RUE DE LA COMMUNE,

Vis-à-vis le Bassin du Canal,

2 MONTREAL.

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,

Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

A V I S .

La Convention et transport d'affaires entre les Soussignés ayant été annulée de consentement mutuel, chacune des parties intéressées continuera à l'avenir les affaires pour son propre compte.

Affaires d'Encan, &c.

Les Soussignés reprendront les affaires pour leur propre compte comme

ENCANTEURS ET MARCHANDS A COMMISSION

dans toutes ses branches comme ci-devant, et sollicitent respectueusement le patronage du public, et le soutien de leurs amis comme par le passé.

JOHN LEEMING & CIE.,

Bureau et Magasin, après le 1er Septembre, No. 13, Rue Le Boyer, Bloc des Sœurs, Montréal. Montréal, 29 août 1872.

Dissolution de Société.

La Société qui existait ci-devant entre les soussignés, comme fabricants de Biscuits (Crackers) sous la raison sociale de LOISEAU & CIE., a été dissoute de consentement mutuel. MM. VIAU & VIGIER restent seuls chargés du règlement des affaires de la dite Société.

VIAU & VIGIER, CUTHBERT LOISEAU.

Les soussignés saisissent cette occasion pour remercier leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu, et pour les informer qu'ils continueront, comme par le passé, à fabriquer des biscuits de toutes sortes et de première qualité; qu'ils ont considérablement augmenté leur établissement. Ils espèrent par la qualité de leurs marchandises et la promptitude à exécuter leurs commandes, continuer à mériter l'encouragement public.

VIAU & VIGIER.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 17 juillet 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 11 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

JACQUES GRENIER,

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS

DE

NOUVEAUTES

No. 292, Rue St. Paul,

MONTREAL.

Une visite est respectueusement sollicitée de MM. les marchands de la ville et de la campagne. 1-52

CIRCULAIRE HEBDOMADAIRE

DE

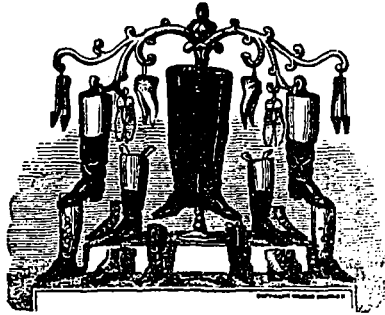
G. BOIVIN

Manufacturier et Marchand de Chaussures

No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL



No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL

Nos amis trouveront à notre entrepôt à l'adresse ci-dessus un assortiment complet de toutes espèces de Chaussures de cuir, de prunelle et de caoutchouc, pour hommes, femmes et enfants, et garanties vendues à meilleur marché que partout ailleurs. En consultant la liste ci-dessous, nos marchands pourront expédier leurs ordres sans quitter leurs magasins, et nos marchandises leur seront expédiées par Express, Chemins de Fer ou Bateaux à Vapeur, exactement aux prix marqués.

Liste des prix des Chaussures à la Manufacture de G. Boivin, No. 300 Rue St. Paul, Montréal.

Ouvrages pour Hommes.		Ouvrages pour Femmes.		Bals kid français boutonées	
Bottes Napoléon semelles rapportées.....	3 00	Bals buff dentelés, hautes, D. S. et S. S. p. fin.	1 15	Bottines en cuir D. S.	1 60
" en taure.....	2 25	" " union dentelés, hautes D. S. et S. S.	1 10	" " bouts cuivrés D. S.	80
" en vache No. 1.....	2 15	" " cuir grainé " basses " "	1 05	Souliers cuir vernis à talons 13 à 2.....	75
" No. 2.....	2 10	" buff " " " " "	1 05	" " " " 9 à 12.....	65
Demi-bottes buff et en vache D. S. et S. S.....	1 90	" buff union " " " " "	1 00	" " " " 6 à 8.....	55
Waterloo No. 1.....	1 10	Bottines en vache D. S.....	90	Cong prunelle.....	70
" 2.....	1 00	" " S. S.....	85	" " Mon réal.....	1 25
Brogans No. 1.....	1 95	Demi-bottines en vache D. S.....	80	Bals " hautes, boutonées.....	1 30
" 2.....	1 90	Cong kid français cousus.....	1 80	" " basses.....	70
Cong. buff cousus à la main.....	2 50	Bals " " boutonées.....	2 25	" " hautes de fantaisie.....	10
" veau canadien.....	2 75	Pantoufles union.....	45	Ouvrages pour Enfants.	
" Français.....	3 00	" tapis.....	50	Bals buff hautes, dentelées D. S. et S. S. 6 à 10.....	70
" buff chevillées, semelles rapportées.....	1 40	" feutre élastique D. S.....	60	" " cuir grainé hautes, dent. D. S. et S. S.	70
" " D. S. et S. S.....	1 70	Bals prunelle hautes de fantaisie.....	1 10	" " buff union, hautes, dent. D. S. et S. S.	65
Cong. prunelle cousus à la machine.....	1 00	" " unies.....	1 00	" " 6 à 10.....	60
Cong.....	1 25	" " reclaquées cuir vernis.....	1 40	" " cuir grainé basses D. S. et S. S. 6 à 10.....	65
Pantoufles tapis.....	65	" " en chèvre.....	1 50	" " buff.....	60
Ouvrages pour Garçons.		" " unies, basses.....	75	" " buff union.....	60
Bottes en taure semelles rapportées 1 à 5.....	1 60	" " boutonées, hautes.....	1 00	" " buff et cuir grainé, reclaquées D. S. et	55
" Nap.....	1 75	Cong " fin, hautes.....	1 25	" " S. 5 à 8.....	65
" Nap Union.....	1 65	Souliers cuir vernis, S. S.....	80	Cong buff D. S. et S. S.....	6 à 10
Cong buff.....	1 30	" " élastique D. S.....	80	" " bouts cuivrés D. S. et S. S.....	70
" D. S.....	1 25	Ouvrages pour Filles.		Bottines en cuir.....	55
Brogans en vache D. S.....	85	Bals buff hautes dentelées D. S. et S. S.....	90	" " bouts cuiv. ".....	90
Bals union semelles rapportées.....	1 25	" " cuir grainé hautes dentelées D. S. et S. S.....	90	Cong kid français, cousus.....	1 10
Ouvrages pour petits Garçons.		" " buff union.....	85	Bals prunelle, hautes de fantaisie.....	1 20
Bottes en taure sem. rap. bout en cuivre, 9 à 13.....	1 30	" " buff basses " " " ".....	80	" " basses.....	60
" Nap.....	1 45	" " cuir grainé " " " ".....	80	Cong " Montréal.....	60
" Nap union " " " ".....	1 35	" " buff union " " " ".....	75	" " ".....	1 00
Cong. buff semelles rapportées 9 à 13.....	1 05	" " D. S. et S. S.....	85	Bals kid boutonées 2 à 6.....	65
Bals union.....	1 00	" " kid français, cousus.....	1 60	Souliers de fantaisie 2 à 6.....	3 1
				Souliers cuir vernis de fantaisie 2 à 6.....	35

Liste des prix des bottines et souliers fabriqués par la Compagnie Canadienne de Caoutchouc de Montréal.

Clagues.		Bottines en Feutre.	
POUR HOMMES. Fortes.....	\$ 65	POUR HOMMES. Bouclées.....	1 40
" " Légères.....	65	" " De Fantaisie.....	1 65
" " A renfort double.....	67 1/2	" " FEMMES. Bouclées.....	1 15
" " Imitation de Sandales.....	67 1/2	" " Boutonnées.....	1 40
" " " de Lacets.....	70	" " De Fantaisie.....	2 05
" " Sandales à courroies.....	67 1/2	POUR FILLES. Bouclées.....	90
POUR FEMMES. Fortes.....	50	" " Boutonnées.....	1 25
" " Légères.....	50	" " De Fantaisie.....	1 40
" " Sandales à courroies.....	52 1/2	POUR ENFANTS. Bouclées.....	65
" " Imitation de Sandales.....	52 1/2	" " Boutonnées.....	95
" " " de Boutons.....	55	" " De Fantaisie.....	1 10
" " Taillées basses.....	50	POUR GARÇONS. Bouclées.....	1 15
POUR FILLES. Fortes.....	42 1/2	PETITS GARÇONS.....	90
" " Sandales à courroies.....	45		
" " Sandales à courroies.....	45		
" " Imitation de Sandales.....	47 1/2		
" " " de Boutons.....	47 1/2		
POUR GARÇONS. Fortes.....	50		
PETITS GARÇONS. ".....	42 1/2		
POUR ENFANTS. Fortes.....	35		
" " Sandales à courroies.....	40		
" " Imitation de Sandales.....	40		
" " " de Boutons.....	42 1/2		
Bottines Artiques.		Clagues doublées en Flanelle.	
POUR HOMMES.....	\$1 65	POUR HOMMES. A Renfort Double.....	\$1 10
" FEMMES.....	1 35	" " FEMMES.....	80
		" " FILLES.....	60
		" " GARÇONS.....	80
		PETITS GARÇONS.....	60
		POUR ENFANTS.....	50

Conditions et Termes de Vente des Marchandises en Caoutchouc jusqu'à nouvel ordre.

10 & 10 par cent d'escompte pour argent comptant.

10 & 2 1/2 par cent d'escompte pour deux mois.

10 & 5 " " un mois,

10 " " trois mois.

Il est regrettable qu'il y ait encore des marchands qui, faute de s'être donné la peine de faire une petite visite à une maison à Bon Marché perdent eux-mêmes et font perdre à leurs pratiques un profit de 10 à 20 par cent.

Allons, Messieurs, un peu de patriotisme ; pensez à vos clients, à vous-mêmes et au Soussigné

G. BOIVIN. 49

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 23 octobre 1872.

L'épidémie qui existe parmi les chevaux depuis déjà plusieurs jours et qui les met hors d'état de travailler, a l'effet d'arrêter le mouvement des affaires, impossible qu'il est de faire transporter les marchandises. L'épidémie a sévi avec tant de force depuis huit jours que ce n'était qu'avec la plus extrême difficulté et à des prix impossibles qu'on pouvait obtenir les services des charretiers. Les places publiques où ils ont coutume de se tenir étaient désertées : la compagnie des chars urbains a été forcée de suspendre ses trajets sur toutes les lignes ayant au-delà de trois cents chevaux malades ; la compagnie Shedden qui fait le charriage des marchandises du Grand-Tronc a à peine quelques chevaux propres au service. Dimanche on rencontrait à peine deux ou trois chevaux par heure et encore étaient-ils plus ou moins frappés par l'épidémie qu'on appelle *influenza épi-zootique*.

Cette épidémie parmi les chevaux va avoir un effet très désastreux si elle dure quelque temps. La clôture de la navigation approche, la flotte d'automne arrive et nous n'avons aucun moyen pour le présent de mouvoir les marchandises qui se trouvent dans de gros colis, ou les marchandises lourdes de quelque nature qu'elles puissent être. Nous souhaitons ardemment que cet état de chose cesse au plus tôt.

Les pluies continuelles que nous avons eues depuis quelque temps ont mis les chemins dans un bien mauvais état à la campagne et le transport du grain s'y fait avec difficulté.

La crise financière a perdu de son intensité et l'argent est quelque peu plus facile. Le taux de l'intérêt n'offre que peu de changement et pour les opérations qui ne sont pas strictement légitimes, les emprunteurs sont encore obligés de payer de dix à douze pour cent. La Banque d'Angleterre a porté son taux d'intérêt à six pour cent. Cette hausse de l'intérêt de la Banque d'Angleterre serait-elle le prélude d'une nouvelle crise financière universelle, ou n'est-elle que pour empêcher les folles spéculations? Le télégraphe ne nous en dit rien.

NOUVEAUTÉS.—Le commerce de nouveautés souffre toujours de l'accumulation de marchandises avariées dans les maifrages qui ont été malheureusement trop nombreux dans le St. Laurent cette année. Les ventes par enchère se continuent presque tous les jours sans interruption et notre place est littéralement encombrée de ces marchandises. Inutile de dire que la demande pour les marchandises non avariées est calme, très-calme parfois dans le commerce de la ville ; heureusement que les marchands de la campagne n'emplètent que peu ou point de marchandises avariées, ce qui donne encore quelque activité au marché. La demande pour les lainages et les cotonnades pour le commerce de la campagne, toutes choses considérées, est bonne. Les prix n'offrent aucune fluctuation. Il n'y a aucune rareté soit dans les marchandises d'étape soit dans celles de fantaisie. Les remises de la campagne augmentent, mais elles sont encore loin d'être très satisfaisantes.

FERRONNERIE, MÉTAUX.—Quelques lots de métaux qui sont forcés sur le marché par des dé-

tenteurs qui sont pressés de réaliser embarrassent le cours régulier des affaires en ébranlant à un degré intempérestif la confiance du commerce. Les fortes maisons ne paraissent pas s'occuper de faire disparaître ces lots du marché préférant laisser l'éléphant sur les bords de ceux qui ont voulu s'embarquer dans des spéculations qu'ils voyaient d'abord tout en rose et qu'ils commencent à voir tout en noir. Nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de s'alarmer outre mesure et n'était le manque de tonnage et la crise financière qui a été causée par une surabondance d'importation, il n'existait pas le moindre danger. Le cout de production, le fret etc. etc. tiennent les choses au-dessus des cours actuels et avec un peu de patience, la demande régulière ferait bientôt trouver le niveau du surplus qui pèse sur le marché et qui sème l'alarme parmi les petits opérateurs. Le commerce régulier paraît agir avec beaucoup de circonspection en n'achetant qu'au fur et mesure de ses besoins réguliers et en éconant leur stock suffisamment considérable pour le temps. Nous ne pouvons pas dire que la tendance générale est à la baisse, mais pour quelques sortes de fer en barre, le marché est faible. Nous n'avons aucune fluctuation importante à signaler. On cite le placement de quelques lots de fonte à prix tenu secret. Nous référerons à notre tableau de prix courants pour cotes à la clôture.

Bois de service.—La clôture de la navigation approche rapidement et la demande pour le bois de service se borne aux qualités requises pour compléter les assortiments. Les transactions sont légères, la demande pour exportation étant maintenant presque nulle. Nous sommes portés à croire que les prix se maintiendront à ce qu'ils sont aujourd'hui. Le haut prix de la main-d'œuvre, joint aux stocks qui ne s'écouleront pas cette année va avoir l'effet de restreindre la production cet hiver, et la demande pour la consommation aidera puissamment au maintien des cours actuels de notre tableau de prix courants.

Bois de corde.—La presque impossibilité où nous sommes de faire transporter le bois à domicile a rendu ce commerce extrêmement tranquille depuis une dizaine de jours. Les cours néanmoins n'ont subi aucune fluctuation. Le marché est assez bien approvisionné par les barges et un vent de nord est que nous avons eu dernièrement a fait rentrer dans le port une nombreuse flottille de barges à bois.

Charbon.—Ce qu'on vient de dire à propos de Bois de Corde s'applique également au Charbon. Il résulte beaucoup d'inconvénients provenant de l'impossibilité de pouvoir transporter ce combustible qui est en bonne demande. Nous croyons qu'une fois l'épidémie parmi les chevaux passée, les prix actuels hausseront. Nous ne faisons aucun changement aux cotes de notre liste de prix courants.

Cuir.—Nous signalons une bonne demande régulière pour le cuir à semelle. Le cuir à empeigne est négligé. Les détenteurs de vache fendue sont obligés de faire des concessions pour en activer la vente. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les autres sortes.

Chaussures.—Le marché ne fournit aucun changement. Demande régulière pour le commerce de la campagne. Les par-dessus en caoutchouc ont été spécialement actifs et on

signale un mouvement d'affaires très accentué dans les chaussures en feutre et les chaussures fortes. On signale quelques ventes assez importantes de souliers dits de *boeuf* et de *peaux de chevreuils* pour l'usage des chantiers. Les chaussures légères sont totalement négligées.

Farines.—Les cours ont reculé sensiblement depuis notre dernière revue du marché. Plusieurs raisons ont concouru à l'état de choses actuel : l'absence de tonnage pour l'Europe ou les provinces maritimes, la difficulté de charriage, les pluies continuelles de la semaine dernière. Les transactions sur la Halle aux Blés se bornent à la demande locale. Nous donnons dans notre tableau de prix courants les prix à la clôture.

Blé.—Le blé commence à s'accumuler dans nos entrepôts. Nous n'avons aucune transaction à renseigner pour exportation.

Orges.—Le marché est calme. Les apports de la culture n'ont pas été considérables depuis quelques jours et comme l'épidémie qui existe parmi les chevaux à la ville commence à s'étendre à la campagne, il n'y a pas de doute que les recettes seront encore moindres pour quelque temps à venir. On la cote de 50 à 52½ cts. par 50 lbs.

Pois.—Quelques ventes de pois à flot ont été effectuées vers la fin de la semaine à 82½ par 60 lbs cloturant faibles à 80 cts.

Arachides.—Lourde de 32 à 34 cts. par 32 lbs.

Mais.—Vente d'une cargaison à 51 cts. par 56 lbs. Revendu à 54 cts.

Graine de lin. Recettes très légères. Ventes à \$1.55 par 60 lbs.

Graine de mil.—Nous n'avons pas connaissance d'aucune opération importante depuis quelques jours, et les stocks en magasin sont tenus de \$2.80 à \$3.00 par minot de 45 lbs.

Graine de trèfle.—Il n'y a pas sur place de graine de trèfle du Haut-Canada de la dernière récolte et celle de la récolte de l'année dernière est tenue à 10 cts. par lb.

Lord en baril.—Demande calme. Le marché est mieux approvisionné. On cote le mess \$17.25 à \$17.50, le mess mince \$15.50 à \$16.00. La demande pour les qualités inférieures est plus accentuée, mais les cours sont très irréguliers.

Boeuf.—La saison de boeuf est recommencée. On le prépare spécialement pour exportation. Demande régulière aux prix cités.

Saindoux.—Le marché est mieux approvisionné de Saindoux et la demande plus active pour la consommation de 11 à 12½ cts. par lb.

Beurre.—Le marché est très calme et les stocks très considérables. Il est difficile d'effectuer des placements importants sans faire de concession sur les prix actuels. Il n'y a que le beurre de qualité supérieure qui commande quelque attention, et comme il est rare, il est généralement accaparé pour la consommation. On cote cette qualité de 18 à 20 cts., bon ordinaire 15 à 16 cts., ordinaire 12½ à 13½ cts., Kamouraska 12½ à 13½ cts.

Poisson.—Le marché commence à être mieux fourni de poisson : il est même abondamment fourni de qualité inférieure, et comme toujours celui de bonne qualité brille par son absence. A une vente par enchère qui a eu lieu ces jours derniers on a placé une assez forte quantité de hareng, mais la qualité n'étant pas égale à l'échantillon, plus de la

moitié, nous dit-on, été renvoyé. Véritablement notre commerce est d'une patience sans exemple. Depuis des années il se prête à être l'instrument d'une clique de gens malhonnêtes, pour étendre un commerce qui aurait dû être étouffé dès le commencement et consent à payer directement de sa poche pour les fraudes qu'on exerce sur lui. Si notre voix pouvait être entendue des consommateurs, nous leur recommanderions de ne pas acheter un seul baril de poisson sans qu'il fut garanti par le vendeur, qu'il en prit une facture sur laquelle la garantie fut spécialement mentionnée et que dans tous les cas où l'article ne semait pas tel que représenté, il fut renvoyé à la charge du vendeur. Ceci forcerait le commerce à ne tenir que du bon poisson.

L'absence de classification de poisson rend difficile la tâche de donner exactement les cotes du marché. Nous ne donnons que les cotes de ce qu'on considère ici les meilleures qualités : Harong de Labrador \$4.75 à \$5.00 ; harong de Canso \$3.40 à \$1.25; morue en baril \$3.00 à \$3.10 ; morue en dralle par 22 1/2 lbs \$5.00.

Café.—Nous n'avons rien de bien nouveau à signaler dans cet article. Demande régulière pour la consommation aux prix cotés.

Drugs et produits chimiques.—Les prix restent fermes et les détenteurs ne font pas la moindre concession pour activer la vente qui est calme. Le marché est bien approvisionné.

Épices.—Il existe une demande spéculative pour le clou de girofle qui est fermement tenu à 17 1/2 cts. Les cours des autres épices n'ont pas subi de fluctuation.

Fruits.—La demande est calme pour les fruits vieux. Ceux de la nouvelle récolte ne sont arrivés qu'en petite quantité et tenus pour la consommation locale. Nous nous attendons à avoir à signaler beaucoup d'activité à l'arrivée des vaisseaux de Malaga.

Huiles.—On rapporte la vente de cinq à six cents barils d'huile de loup marin raffinée à la vapeur à 67 1/2 cts par gallon. Il existe une bonne demande pour l'huile de morue mais la divergence d'opinion entre détenteurs et acheteurs retarde la conclusion des transactions. On cite des ventes par quantité de 50 barils à 53, 53 1/2 cloturant à 54 cts. par gallon. Nous n'avons rien de nouveau à signaler dans les autres sortes.

Melasse.—Le marché est quelque peu plus ferme aux cotes de notre tableau de prix courants.

Pétrole.—Demande active, stocks légers, tendance à la hausse.

On cote de 36 c. à 40 c. selon qualité et quantité.

Riz.—Demande régulière, \$4.20 à \$4.40 par 100 lbs.

Sel.—La difficulté d'engager du fret par eau pour le Haut-Canada arrête la hausse sur le sel. Le stock sur notre place est léger et on cote à la clôture le gros de Liverpool à \$1.30. Le fin est nominal.

Sucre.—Le marché est très-calme, néanmoins les détenteurs n'en forcent pas la vente. On coté les basses qualités de sucre brut de 8 1/2 c. à 9 1/2 c. et le raffiné écossais 9 1/2 c. à 10 c. selon échantillon.

Spiritueux.—La demande pour les spiritueux

domestiques est toujours très active et la production peut à peine y pourvoir.

Les prix restent fermes. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les spiritueux étrangers.

Thé.—Demande régulière sans changement important dans les prix. La demande depuis quelques jours est particulièrement accentuée pour les thés japonais et les thés verts de qualités inférieures.

Tabac.—On signale le placement de fortes quantités de tabac du Haut-Canada à 7 cts.

Les tabacs manufacturés sont tranquilles.

Marché de bois d'Albany.

Pour la semaine finissant le 13 octobre 1872,

Le marché continue à se ressentir des effets de la crise financière: les affaires sont tranquilles. L'approche des élections cause une dépression sensible sur notre place, et il ne s'est fait aucune transaction importante pendant la semaine qui vient de s'écouler. Il ne nous reste plus maintenant que six ou huit semaines pour transiger les affaires, et à moins que les acheteurs ne soient sur leurs gardes et fassent diligence, ils ne pourront compléter leurs approvisionnements pour la saison d'hiver. La quantité qu'ils ont aujourd'hui en mains est de beaucoup moins considérable que celle qu'ils avaient l'année dernière à pareille date. Les arrivages des lacs d'en haut vont faire défaut, les expéditeurs ne trouvant presque aucun bâtiments de transport dans leurs localités respectives. Les arrivages pour la semaine à Albany, ne sont que de 6,302,000 pieds, tandis qu'à Oswego ils s'élevaient à 12,176,400 pieds.

De 50 à 60 bâtiments et barges tirant de 12 à 14 pieds d'eau ont été naufragés pendant la dernière tempête sur le lac Érié. Le temps des expéditions des scieries aux différents marchés ne devra pas durer plus d'un mois de ce jour à la fin de la saison.

Le prix du fret de Saginaw à Buffalo est de \$6.75 par mille pieds ; et c'est avec difficulté que l'on peut retenir du fret à ces prix, les propriétaires de barges et bâtiments demandant plus. Les prix devront se maintenir aux cours actuels si les détenteurs veulent réaliser le coût de la production.

Nous n'avons aucun changement à signaler dans nos dernières cotes, les stocks en disponible se maintiennent à une quantité suffisante aux demandes et bien assortis ; les rapports qui nous viennent des cotes de détail sont très favorables. Un fait remarquable à noter dans ces rapports est que l'ensemble des arrivages pour cette saison dépasse de beaucoup ceux de l'année dernière pour la même période de temps écoulé.

Le *Real Estate Record* du 12 octobre s'exprime ainsi : Le montant des affaires transigées cette semaine est très encourageant, et l'animation dans les cotes tout-à-fait inusitée.

Le *Boston Commercial Bulletin* du 5 octobre couant, parlant de l'état actuel du marché de bois sur la place de Boston, dit : il est à remarquer que quoique nous ayons aucune cause particulière d'excitation, cependant le ton du marché est ferme et satisfaisant ; le montant des affaires transigées le mois dernier comparé à celles du même mois pour l'année dernière est avantageux, et les ventes en général don-

nent plus de satisfaction. Somme toute, le marché de Boston se trouve dans une condition très favorable et la perspective pour le reste de la saison est excellente.

Une lettre récente de Bay City nous informe que le haut prix du fret et les prix élevés du bois ont diminué les demandes. Le bois de qualité supérieure est très rare et très recherché, surtout sur la place de Chicago. Des quantités considérables de bois ont été expédiées à Chicago durant les deux derniers mois. La probabilité qu'une grande quantité de bois restera cette année aux scieries pendant toute la saison d'hiver, faute de moyens de transport pour les expédier sur les différents marchés, aura l'effet de diminuer de beaucoup le travail des chantiers dans les bois cet hiver.

Les propriétaires des scieries ayant un surplus de production en disponible, produiront moins.

Le prix de la main-d'œuvre sera certainement très élevé ; l'argent est extrêmement rare et le peu de ventes effectuées depuis quelques semaines aura l'effet de maintenir les stocks aux scieries dans leur état actuel pour le reste de l'hiver.

Les affaires en tout genre sont prospères dans l'Ouest, et nous ne voyons aucune raison qui pourrait empêcher le commerce de bois d'être bon le printemps prochain.

Les arrivages à Chicago, depuis le commencement de la saison ont été de 970,000,000 de pieds.

Les arrivages à Albany par les canaux Érié et Champlain pour la seconde semaine d'Octobre, ont été comme suit :

	Planches,	Bardeaux	Donelles
1872	19,393,700	294	252,800
1871	11,933,200	631

Des planches et voliges reçues 13,785,500 pieds sont venus par le Canal Érié, et 5,608,200 par celui de Champlain.

Les arrivages à Albany par les canaux Érié et Champlain depuis l'ouverture de la navigation au 15 octobre ont été comme suit :

	Planches,	Bardeaux	Donelles
1872	344,326,800	10,563	7,448,600
1871	342,671,600	25,051	8,706,900

Le fret de canal de Buffalo à Albany est de \$5.75 par mille pieds pour le pin, et \$7.00 pour le noyer, etc. D'Oswego à Albany \$4.00 par mille pieds.

Commerce de la France.

Le tableau du commerce de la France, pendant les sept premiers mois de l'année 1872, se résume ainsi qu'il suit :

	IMPORTATIONS.	
	En 1872	En 1870
Aliments.....	478,400,000	414,000,000
Matières premières.....	1,150,200,000	1,294,200,000
Objets fabriqués.....	294,000,000	178,200,000
Divers.....	106,200,000	90,300,000
	2,029,400,000	1,976,700,000
	EXPORTATIONS.	
Objets fabriqués.....	1,140,000,000	1,018,000,000
Mat. premières.....	766,500,000	659,400,000
Divers.....	106,700,000	79,000,000
	2,023,200,000	1,759,400,000

Dans ces chiffres le mois de juillet entre

pour une augmentation de 80 millions à l'exportation et de 49 millions à l'importation, soit 128 millions en tout.

Chemin de fer de la Rive Nord.

Il est peu d'entreprises publiques qui aient subi autant de vicissitudes que celle du chemin de fer de la rive nord. La compagnie fut organisée il y a près de vingt ans. Elle obtint un acte d'incorporation du Parlement du Canada-Uni. Des montants considérables furent souscrits pour lui venir en aide.

Les travaux furent commencés; mais pour une raison ou pour une autre ils furent bientôt abandonnés. Tout le monde croyait bien que c'en était fait, quand il y a deux ans l'Hon. M. Cauchon la ressuscita, obtint un nouvel acte de la législature, fit souscrire un million par la ville de Québec et des sommes importantes par d'autres municipalités, auxquelles pourtant la compagnie dut renoncer plus tard.

Après bien des luttes et des succès divers, le président réussit à conclure un marché avec MM. Kieth Smith & Cie de Chicago et New-York. Ces Messieurs s'engageaient à construire un chemin de premier ordre entre Québec et Montréal, moyennant \$7,000,000 et acceptaient en paiement le million de la ville de Québec et les bons de la compagnie au montant de six millions, garantis par une hypothèque sur les terres octroyées par la législature pour aider à la réalisation de cette grande entreprise.

Au mois de juillet dernier, les travaux furent de nouveau inaugurés au milieu d'un concours immense. Toute la population de Québec s'y était rendue en foule, et c'est au milieu des acclamations que le président a enlevé la première pelletée de terre.

Depuis cette époque les opérations ont été poursuivies avec activité. Pendant que les explorateurs localisaient le tracé, la compagnie acquérait le droit de voie et les terrassiers se mettaient à l'œuvre. Plus de deux cents hommes sont actuellement occupés aux travaux de terrassement et de nivellement. Deux des entrepreneurs sont à Londres et travaillent à prélever les fonds nécessaires sur les garanties dont ils ont été nantis.

Nous faisons les vœux les plus sincères pour le succès définitif de cette entreprise. La province de Québec a un besoin absolu de cette nouvelle voie de communication entre les deux principales villes de la Puissance. Aujourd'hui le commerce est pendant la moitié de l'année à la merci d'une seule compagnie dont les ressources ne suffisent point à accommoder tout le

trafic. Il perd tout le bénéfice de la concurrence et subit bien d'autres embarras non moins graves.

D'un autre côté, la construction du chemin de fer du Pacifique va amener un tel surcroît de trafic qu'il faudrait être aveugle pour méconnaître la nécessité de voies de communications plus nombreuses.

Le chemin de la rive nord se reliera à Montréal au chemin de colonisation qui lui-même donnera la main au Pacifique à son terminus du lac Nipissing, et de cette manière il y aura une chaîne non interrompue de voies ferrées entre l'Atlantique et le Pacifique.

En jetant un pont sur le St. Laurent à quelqu'endroit près de Québec, cette voie ferrée se reliera au Grand-Tronc et à l'Intercolonial, et alors le Canada possèdera la plus belle ligne de chemin de fer qui existe au monde.

Partant d'Halifax, qui est le port le plus avancé du continent sur l'Atlantique, elle traverserait les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de Québec, de Manitoba, et de la Colombie dans toute leur longueur, tandis qu'elle traverserait une partie d'Ontario et se reliait au magnifique réseau de cette province. Au point de vue commercial et militaire, cette ligne sera d'un inappréciable avantage.

Au point de vue local, le chemin de fer de la Rive nord fera immensément pour Québec et Montréal et pour tout le district situé sur la rive nord du St. Laurent entre ces deux villes.

Nous avons été très aises de lire le rapport de M. le général Seymour, ingénieur-en-chef de la compagnie, sur l'état actuel des travaux. Nous en extrayons les passages les plus importants et nous analysons le reste.

Après avoir parlé de certaines difficultés légales qui ont retardé le rapport, M. Seymour donne la *description générale de la ligne* :

La route générale du chemin de fer et le caractère de la contrée qu'il traverse vous sont si familiers, ainsi qu'aux membres du Bureau, qu'il ne me semble pas nécessaire d'occuper, en ce moment, le temps du Bureau à les décrire au long.

Il sera probablement suffisant, pour atteindre le présent but, de dire généralement que le point de départ ou le commencement de la ligne a été fixé près du marché Saint Paul, dans la cité de Québec. Après avoir laissé ce point, la ligne entre dans la rue du Roi, près de son intersection avec la rue Saint Roch, et suit le centre de la rue du Roi, en gagnant l'Ouest, jusqu'à son intersection avec la rue Saint Ours, à la limite ouest de la cité de Québec. De là elle traverse, en ligne directe, les terrains de l'Hôpital-Général

ainsi que les bâtisses qui se trouvent entre les rues Bédard, Parent et Saint-Valier, jusqu'à l'extrémité-est de la rue Massue, qu'elle suit jusqu'à l'intersection de la rue Bayard, où elle entre dans la rue Sainte Gertrude (une prolongation de la rue Massue) qu'elle suit jusqu'à la limite-ouest de Saint Sauveur.

De là elle suit, en montant la vallée, sur le côté sud de la rivière Saint-Charles, une distance d'environ sept milles, en ligne directe, jusqu'à un point près de l'Ancienne-Lorette, où elle frappe le penchant de la région qui se draine dans les rivières Saint-Charles et du Cap Rouge; elle parcourt en montant cette région jusqu'à la Passe à Paradis, dont le sommet est de 400 pieds au-dessus du niveau du Saint-Laurent, et à une distance d'environ dix-huit milles et demi de Québec.

Depuis la Passe à Paradis la ligne suit une direction presque droite jusqu'à la traverse de la rivière Jacques-Cartier, à un point d'environ six milles de son embouchure et à une petite distance au-dessus de Pont-Rouge.

De là, en détournant un peu vers le sud, elle se porte en ligne droite jusqu'à la traverse de la rivière de Pont-Neuf à un point d'environ un mille au-dessus de son embouchure et à une distance d'environ 33½ milles de Québec.

Depuis la traverse de la rivière Port-Neuf la ligne suit une bonne direction du côté de l'ouest, à une distance moyenne de un à deux milles nord de la rivière Saint-Laurent, jusqu'à ce qu'elle frappe la rivière Sainte-Anne qu'elle traverse à un point situé à environ un demi-mille au-dessus de son embouchure, dans le haut du village Sainte-Anne. Après avoir laissé Sainte-Anne, la ligne suit, dans la même direction générale, à travers les plaines de la vallée du Saint-Laurent, traversant, dans son parcours, les rivières Batiscan et Champlain, une distance d'environ 13 milles, pendant qu'elle monte graduellement le côteau qui borde les plaines du nord qu'elle suit jusqu'à ce qu'elle arrive à la vallée de la rivière Saint-Maurice qu'elle traverse à un point distant d'environ 76 milles de Québec.

Le point choisi pour traverser la rivière Saint-Maurice est situé à environ deux milles au-dessus de son embouchure et considérablement au-dessus de celui indiqué sur les cartes et profils des explorations antérieures. Et quoique ça allonge un peu la ligne principale du chemin, on a cru que l'épargne qui en résulterait dans la longueur de la Branche des Piles et dans celle du pont qu'il faudra ériger, sera une compensation plus que suffisante pour la compagnie, dans l'opération future de la ligne principale et de la branche.

Après avoir traversé la rivière Saint-Maurice, la ligne se détourne vers le sud et suit, en descendant la vallée du Saint-Maurice, une distance d'environ un mille et un quart, jusqu'à ce qu'elle frappe la ville des Trois-Rivières, où elle arrive, en faisant une courbe du côté nord, sur le flanc du côteau situé au nord de cette ville, et suit une ligne comparativement déserte sur les riches terrains d'alluvion de la vallée du Saint-Laurent, traversant

sur son chemin les rivières, comparative-ment petit s, Aux Glaises, Yamachiche, Du Loup, à a kinongé, Chicot et Berthier, distance d'environ 40 milles de la traverse de la rivière Saint-Maurice et d'environ 116 milles de Québec.

De Berthier la ligne suit la même distance et une contrée à peu près identique jusqu'à ce qu'elle arrive dans le voisinage de l'Assomption, près du village florissant de ce nom, et alors elle dévie un peu du côté du nord et suit une tangente de 13 milles de longueur sur le côté Est de la rivière, jusqu'à ce qu'elle arrive à la jonction des rivières de l'Assomption et Ottawa, près du pont où cette branche de l'Ottawa se décharge dans le Saint-Laurent.

La ligne traverse alors la rivière L'Assomption sur une île qui divise ses eaux de celles de l'Ottawa. Et de là elle arrive à l'île de Montréal en traversant l'Ottawa par le Bout de l'Île, d'où elle continue presque en droite ligne jusqu'au point où l'exploration a été terminée dans les limites de la cité de Montréal, à une distance de 158 2/10 milles du point de départ dans la cité de Québec.

La "carte," qui accompagne le présent, montrant la "localisation générale et le profil du chemin de Fer de la Rive Nord," exécutée sur une échelle de 2 1/2 milles au pouce, servira à expliquer la description générale de la route que je viens de donner. Celles de la "localisation, plans et profils," des différentes subdivisions qui l'accompagnent aussi, serviront à expliquer les détails de la localisation en tant qu'ils se rapportent aux alignements, niveaux et autre caractère général de l'ouvrage.

La localisation, plans et profils sont arrangés pour représenter les subdivisions de la ligne dans l'ordre suivant :

- No. 1, de Québec à la Passe à Paradis,—sections 1 à 18 inclusivement.
- No. 2, de la Passe à Paradis à la rivière Portneuf,—sections 17 à 33 inclusivement.
- No. 3, de la rivière Portneuf à la route Saint-Casimir, sections 33 à 44 inclusivement.
- No. 4, de la route Saint-Casimir à la rivière Saint-Maurice,—sections 45 à 76 inclusivement.
- No. 5, de la rivière Saint-Maurice à Berthier,—sections 77 à 116 inclusivement.
- No. 6, de Berthier à Montréal,—sections 117 à 158.

Les divisions sectionnaires sur les plans de localisation et profils embrasseront une moyenne d'un mille de longueur en tant que le permettra la distribution convenable des matériaux. Les numéros de ces sections respectives représenteront conséquemment de très-près la distance du point est de cette section au marché Saint-Paul ou le point de départ de Québec.

II. Alignements et niveaux.

L'analyse des plans de localisation et profils, ci-dessous désignés, montrent les résultats suivants :

- 1—Longueur totale de la ligne principale..... 158 2-10 Milles.
- 2—Longueur de la ligne droite ou tangente..... 143 3-10 (Égal à 90 par cent de la ligne principale.)
- 3—Longueur des lignes courbes avec rayon excédant 1433 pieds... 13 (Égal à 8 par cent de la ligne principale.)

- 4—Longueur des lignes courbes avec rayon de 1433 pieds, (qui est le minimum) 29 10 (Égal à 2 par cent de la ligne principale.)
- 5—Longueur des terrassements, de niveau ou inclinés, 10 pieds ou moins par mille..... 99 3-10 (Égal à 63 par cent de la ligne principale.)
- 6—Longueur des terrassements inclinant plus de 10 et 30 pieds ou moins par mille..... 32 (Égal à 20 par cent de la ligne principale.)
- 7—Longueur des terrassements inclinant plus de 30 pieds et moins que 52 8 par mille..... 14 9-10 (Égal à 9 par cent de la ligne principale.)
- 8—Longueur des terrassements inclinant 1 par cent, ou le maximum adopté de 52 8 par mille 12 (Égal à 8 par cent de la ligne principale.)

L'on devra remarquer que la route a été localisée et les terrassements ont été arrangés sur les profils, de manière à éviter les coupes qui seraient exposées à se remplir ou à être obstruées par la neige durant la saison d'hiver. De là l'emploi plus fréquent du rayon du minimum de 1,433 pieds et du niveau du maximum de 52 8 par mille que ne l'aurait exigé un climat plus doux.

M. Seymour entre ensuite dans l'historique des diverses explorations qui ont été faites depuis 1853 jusqu'à 1871. Mais comme les unes étaient perdues et que les autres avaient été faites dans la seule vue d'obtenir des souscriptions municipales il a fallu tout recommencer. Le 5 avril, deux partis furent organisés.

La division de Québec, s'étendant depuis la cité de Québec jusqu'à la rivière Saint-Maurice inclusivement, près de la cité des Trois-Rivières, a été confiée à M. L. P. Gauvreau, assistant-ingénieur en chef et agissant comme ingénieur résident de la division. Le 29 avril, un parti fut organisé et M. E. B. Temple, assistant ingénieur, en fut nommé le chef. Ce parti commença la localisation à un point situé à l'ouest du point de départ de la cité de Québec. Le 15 mai, un autre parti fut organisé et M. Alexandre Sewell, assistant-ingénieur, en fut nommé le chef. Il commença ses opérations à l'est de la traverse de la rivière Saint-Maurice.

Ces partis, après avoir examiné, avec les instruments, toute l'étendue de la contrée qui était considérée comme devant tomber dans les limites prévues par les conditions de contrat, mirent, le 11 septembre leurs lignes de localisation à la traverse de la route Saint-Casimir, aux Grondines, à un point environ deux milles au nord de la rivière Saint-Laurent.

La division de Montréal s'étendant depuis la rive ouest de la rivière Saint-Maurice jusqu'à la cité de Montréal, a été confiée à M. Georges Holt Henshaw, comme ingénieur résident.

Le 26 avril, un parti fut organisé ayant pour chef M. Albert Chandler, assistant ingénieur, qui commença la localisation d'un point Est choisi dans les limites de

la cité de Montréal, au terminus de l'exploration.

Le 14 mai, un autre parti fut organisé et confié à M. B. S. McConnell assistant ingénieur. Ce parti commença la localisation à l'ouest de la rivière Saint-Maurice.

Ces partis, comme ceux de la division de Québec, ont fait des examens complets au moyen d'instruments, sur une grande étendue du pays, bordant la ligne qui a été finalement choisie pour la localisation.

Le parti de M. McConnell atteignit la ville de Berthier avec la localisation, le 31 juillet, et il fut alors licencié. Le parti de M. Chandler atteignit le même point, le 2 septembre, après quoi il retourna vers l'ouest dans le dessein de faire quelques nouveaux examens à la traverse de l'Outaouais, près de Bout de l'Isle, et il est maintenant engagé dans l'exploration d'une autre ligne traversant la même rivière à un point considérablement plus élevé, près du village de Laehenaie.

M. P. S. Vanasse, des Trois-Rivières, a été nommé commissaire en chef de tout le personnel.

Une exploration pour l'embranchement des Piles fut faite assez tard dans la saison de l'année dernière par un parti sous la direction de M. E. B. Temple, assistant-ingénieur, sur la côte ouest de la rivière Saint-Maurice, depuis la ville des Trois-Rivières jusqu'aux grandes Piles; le plan qui en a été fait constate que le terrain dans cette localité est excessivement accidenté et peu attrayant pour la construction d'un chemin de fer. Un autre parti fut organisé, de bonne heure en mai de la présente année, et fut placé sous la direction du colonel F. C. Faryana, ingénieur résident, qui commença les explorations sur un point près de l'endroit de la rivière Saint-Maurice que traverse la principale ligne actuelle, et suivit la vallée de la rivière en remontant jusqu'à Grande Mère, qu'il atteignit, vers le 1er juillet dernier, et où l'exploration fut suspendue et le parti licencié. Le premier du présent mois, un autre parti entra en campagne, sous la direction de M. L. P. Gauvreau, mon principal assistant, avec M. E. B. Temple, assistant-ingénieur, comme chef du parti. Ce parti commença les explorations aux Grandes Piles, et courra une ligne en descendant par le côté est de la rivière, Saint-Maurice, jusqu'à une intersection avec la ligne principale, à quelque point près de la traverse du Saint-Maurice en vue de se servir d'un pont sur cette rivière, et pour la ligne principale et pour l'embranchement.

On ne s'attend pas, néanmoins, que la route de l'embranchement des Piles sera prête pour être soumise au bureau des directeurs avant une période avancée de la saison.

V. Travail de construction.

L'inauguration du commencement du travail de construction sur le chemin de fer de la Rive Nord, a eu lieu à l'intersection des rues du Roi et Saint-Ours, dans la cité de Québec, le 18 juillet dernier, avec des cérémonies propres à commémorer un événement si important, non-seulement pour la Compagnie, mais pour les

citoyens de Québec, et pour la Puissance en général.

Depuis ce jour, les entrepreneurs ont constamment augmenté leurs forces jusqu'à aujourd'hui, où il y a environ 200 hommes et 12 camions, employés sur les travaux. Environ 8 milles de la voie publique, s'étendant depuis la cité de Québec en allant vers l'ouest, sont maintenant presque prêts pour la superstructure, outre d'autres parties qui sont bien avancées et rien, si ce n'est les délais légitimes indispensables pour obtenir le droit de passage, pour les entrepreneurs, n'empêchera l'achèvement de la voie aussi loin du côté de l'ouest que la rivière Jacques-Cartier, pendant la présente saison du travail. Si les propriétaires des terrains à travers lesquels passe le chemin, avaient manifesté un esprit de justice et de libéralité proportionné aux avantages qu'ils sont certains d'obtenir de la construction et de l'opération du chemin de fer, il ne serait pas nécessaire d'avoir recours à de telles procédures légales, et le nivellement eût pu être déjà complété au moins jusqu'à la Passe à Paradis.

Le bureau de construction est sous la direction immédiate de M. Samuel L. Keith comme gérant général du contrat passé avec la compagnie des entrepreneurs de Chicago, pour la construction et l'équipement de toute la ligne principale et de l'embranchement des Piles du chemin de fer de la Rive Nord.

La grande expérience de M. Keith dans les ouvrages de cette nature et sa réputation depuis longtemps établie comme homme intègre et énergique comportent la plus forte garantie que l'ouvrage entier avancera constamment jusqu'à l'achèvement, dans le temps spécifié dans le contrat.

La première division de l'ouvrage a été placée entre les mains de M. Jérôme R. Hulbert, de cette ville, le constructeur et l'amodiateur actuel du chemin Gosford, dont la grande expérience sur ce chemin et sur plusieurs autres chemins de fer, tant en Canada qu'aux États-Unis, lui a valu une réputation enviable pour la grande énergie et la persévérance qu'il déploie dans tout ce qu'il entreprend.

Les entrepreneurs ont l'intention de poser les lisses à Québec aussi à bonne heure le printemps prochain que les lisses en fer pourront être reçues et d'ouvrir le chemin jusqu'aux Trois-Rivières aussi à bonne heure, pendant la prochaine saison, que la chose sera praticable.

La somme que les entrepreneurs ont dépensée pour les explorations, le droit de passage, le nivellement et les contingents, jusqu'au moment actuel, s'élève à \$122,095.93.

M. Seymour termine son rapport par les considérations générales suivantes qui ont une importance capitale pour cette entreprise :

Le 20 avril dernier, ayant eu l'honneur de soumettre au Président et au Bureau des Directeurs un Rapport quelque peu détaillé relativement à l'histoire rétrospective, à la condition présente et à la perspective future du chemin de la Rive Nord, dans lequel j'en suis venu à certaines conclu-

sions relativement aux profits nets probables du chemin, à la valeur des deux millions d'acres de terres boisées accordés par le gouvernement pour aider à la construction du chemin et à la valeur des garanties de la compagnie du chemin de fer, qui sont basées sur son chemin de fer et des franchises, ainsi, que sur les terres données par le gouvernement, on ne s'attendra pas probablement que ces sujets soient discutés avec beaucoup d'étendue, dans le rapport actuel.

Avant de terminer cette communication cependant, je désire dire que les faits établis dans le rapport actuel, en tant qu'ils se rapportent à sa longueur, à son alignement, à son nivellement, et à d'autres détails importants qui se réunissent pour faire du chemin de fer de la Rive Nord la route la plus favorable pour la transaction d'un grand commerce et pour les passagers et pour le fret, font plus que confirmer les prétentions sur lesquelles j'ai basé les conclusions de mon précédent rapport.

Je désire aussi déclarer que les faits qui sont venus à ma connaissance, depuis que ce rapport est écrit, en ce qui a trait aux revenus nets probables du chemin provenant de ses opérations locales et de transit, et avec la valeur présente et supposée des terres accordées par le gouvernement, et en considérant l'habileté que déploiera indubitablement la compagnie du chemin de fer en retirant à l'avenir de ces sources de revenus, un montant qui suffira amplement pour payer l'intérêt semi-annuel sur au moins deux fois le montant de sa dette consolidée, et pour racheter le principal qui deviendra dû, tous ces faits sont de nature à justifier pleinement toutes les conclusions auxquelles je suis arrivé dans le rapport en question.

Les ressources du Canada.

Un journal de Boston annonçait l'autre jour la formation d'une compagnie dans le but d'exploiter une carrière de pierre savonneuse (*soap stone*) qui venait d'être découverte dans le voisinage. En même temps il s'étendait sur l'importance commerciale de ce produit, et prouvait par des chiffres la grande consommation qui se fait aux États-Unis, en Angleterre et dans les autres pays où il est exporté.

L'offre est beaucoup moins considérable que la demande et rien que la rareté de l'article empêche une plus grande consommation.

Ces faits rendent plus inexplicable l'abandon où sont laissées nos mines canadiennes de pierre savonneuse qui sont très-riches et très-nombreuses. On les trouve en quantité près du Canal Rideau et dans le township de Marmora. Leur qualité est tout-à-fait exceptionnelle.

Actuellement le Canada tire son approvisionnement des États-Unis.

Cette pierre sert à faire les moules les plus délicats. Article de commerce c'est une fleur fine et douce qui ressemble beaucoup à celle du Gypse. Voilà une bonne chance pour nos entrepreneurs capitalistes.

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 24 OCTOBRE 1872.

HAVRE DE MONTREAL.

Nous apprenons de source officielle que les Commissaires du Havre ont transmis au gouvernement et aux comités exécutifs de la Chambre de Commerce et de la Halle-aux-Blés, un plan d'amélioration du Havre sur une vaste échelle. Il s'agit de construire des quais jusque dans la baie d'Haehelaga et jusqu'en haut, près du Pont Victoria.

Le coût est évalué à \$1,250,000.00

Si le plan est approuvé, les travaux commenceront le printemps prochain.

Nos MANQUANTS.

Ceux des abonnés du *Négociant Canadien* qui ne conservent point la file du journal nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir les Nos. 43 et 49 de la première année et le No 1 de la seconde, qui sont complètement épuisés.

Convention de New-York.

(Correspondance éditoriale du *N. Canadien*.)

New-York, 18 octobre 1872.

La convention annuelle de la chambre nationale de commerce des États-Unis a eu cette année une importance capitale, tant pour le nombre et l'influence de ceux qui la composaient que pour l'intérêt des résultats obtenus au point de vue canadien. Elle fera date dans l'histoire des relations des deux pays voisins, et je ne doute point qu'elle soit suivie de conséquences qui leur seront également avantageuses.

Le comité exécutif de la chambre de commerce de la Puissance avait été invité à la convention et avait accepté. Samedi MM. Young, Morin et Patterson, secrétaire, de Montréal, Grant, de Québec, s'embarquèrent pour New York où ils arrivaient dans l'après-midi de dimanche.

Comme la convention devait se réunir mardi et que les affaires canadiennes devaient les premières occuper son attention, les délégués se réunirent pour s'entendre sur la conduite à tenir à l'égard des américains, quitte à faire ratifier les décisions par leurs collègues qui ne devaient arriver que le mercredi suivant.

Il fut résolu de rester autant que possible sur l'expectative et de se contenter de donner aux américains des renseignements sur les ressources du Canada, les dispositions de son peuple et les avantages qu'il peut offrir en retour d'un traité de réciprocité. L'Hon. John Young fut élu président et chargé de parler en public au nom de toute la délégation.

Mardi, la convention se réunissait. Elle était fort nombreuse et composée des

hommes les plus influents et les plus riches des grands centres commerciaux. Il y avait des représentants de San Francisco, de Kansas City, de la Nouvelle-Orléans, de l'est, de l'ouest, du nord et du sud.

Le fait est qu'aux Etats-Unis on attache la plus grande importance aux délibérations de cette organisation et que l'on se fait un honneur et un devoir d'y participer.

Ceci devrait nous servir d'exemple, à nous canadiens, qui paraissions trop apathiques à l'égard de la chambre de commerce de la Puissance et qui n'y envoyons qu'un petit nombre de délégués.

L'Hon. M. Dodge souhaita la bienvenue à la chambre nationale au nom de la chambre de New-York. Il s'étendit au long sur la richesse et la prospérité des Etats-Unis, montrant quels progrès immenses ont été réalisés dans les dix dernières années.

M. Fraley, de Philadelphie, fut réélu président à l'unanimité.

Le rapport annuel du comité exécutif fut lu par le secrétaire. C'est un document de 25 pages dans lequel sont rapportées les mesures qui ont été prises pour mettre à exécution les résolutions passées à la dernière convention annuelle.

Le premier sujet qui est traité et qui occupe la plus large place est celui des relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis. Il est dit que cette question fut longuement discutée lors de la convention de St. Louis et qu'alors deux résolutions furent adoptées, la première recommandant au gouvernement la nomination d'une commission chargée de négocier avec les commissaires canadiens un traité de réciprocité, la deuxième suggérant que ce traité de réciprocité eut pour base l'union douanière, l'usage des canaux des deux pays aux mêmes conditions, l'élargissement des canaux canadiens et l'admission des navires canadiens à l'enregistrement américain.

Le Canada n'a jamais caché son désir de renouveler le traité de 1854, bien que plusieurs soutiennent que son abrogation lui a été avantageuse, parcequ'elle lui a enseigné à compter davantage sur lui-même, à créer de nouveaux débouchés, à construire ses chemins de fer, à établir des manufactures et à amener la Confédération. Quant au reste, tout le monde est d'accord sur l'utilité et l'avantage de la réciprocité commerciale.

Relativement à la seconde proposition d'une union douanière, la plus grande différence d'opinions existe, et il n'y a pas à douter que le peuple n'est pas prêt à l'accepter. Il craint la prépondérance des intérêts américains, bien que de même que dans le cas de l'union douanière allemande la puissance la plus faible puisse obtenir les plus amples garanties.

En vue de ces différences d'opinions, le comité se contenta de pétitionner le congrès en faveur de la nomination d'une commission chargée de négocier un traité de réciprocité.

Les relations entre les deux pays—l'Angleterre et les Etats-Unis—ne furent pas jugées assez favorables pour tenter aucune autre démarche. Mais les choses sont aujourd'hui bien changées et le traité de Washington et l'arbitrage de Genève ont rétabli entre les deux peuples les liens de la plus cordiale amitié.

Le Canada est le troisième pays pour l'importance de ses transactions avec les Etats-Unis. Il vient immédiatement après la Grande-Bretagne et les Indes Occidentales. Nul doute que ces relations pourraient être considérablement étendues, au grand avantage mutuel des deux nations.

Comme les autres questions traitées intéressent surtout le commerce américain je m'abstiendrai pour le moment d'y toucher.

C'est à cette séance que les délégués furent reçus et invités à prendre part aux délibérations de la convention. Ils furent chaudement accueillis, et l'Hon. John Young répondit par un discours brillant de convenance et d'à-propos.

Sur motion de M. Taylor, de Cincinnati, un comité de conférence composé de M. Taylor, de Cincinnati, président, Hazard, de Buffalo, Netherall, de Philadelphie, Howley, de Détroit, Candler, de Boston, Fisk, de St. Louis, Young, de Baltimore, et Fairbanks, de Chicago.

Un fait assez remarquable, c'est que M. Taylor, président du comité américain, est un ancien commis de l'Hon. John Young, président du comité canadien, et qu'ils ont conservé l'un pour l'autre les sentiments de l'estime et du respect les plus profonds.

Le lendemain, mercredi, arrivaient MM. McGivern et Wood, de Hamilton. Les délégués eurent une conférence privée à laquelle tout ce qui avait été fait jusque là fut ratifié et confirmé.

C'est mercredi qu'eut lieu la première conférence. Les américains s'étant enquis des canadiens s'ils avaient quelque proposition à faire, ceux-ci répondirent qu'ils étaient venus pour répondre à l'invitation qui leur avait été gracieusement adressée; que le peuple canadien désirait un renouvellement du traité de réciprocité, et qu'ils seraient heureux d'apprendre des américains à quelles conditions ils désiraient en venir.

Une conversation générale s'engagea à laquelle tous les délégués prirent part. Sur la question de la réciprocité dans les productions naturelles, il ne parut pas y avoir beaucoup de difficultés. Les américains ont un tel besoin des bois canadiens, et ils doivent le payer si cher en conséquence des droits, qu'ils sont disposés à faire n'importe quels sacrifices pour obtenir de le faire entrer en franchise aux Etats Unis.

D'un autre côté, les Etats de l'Ouest qui dépendent depuis si longtemps du canal Érié et de New-York pour le transport de leurs grains sur les marchés américains, ont décidé de trouver de nouveaux débouchés, et sont prêts à faire toutes les concessions

pour obtenir l'élargissement des canaux du Canada.

Ce sont là deux intérêts tout-puissants, et leur accord en faveur de la réciprocité dans les produits naturels ne peut manquer d'exercer la plus grande influence.

Quant au libre-échange des produits manufacturés, il est impossible dans toute son étendue, car l'Angleterre ne peut permettre à une de ses colonies de faire contre elle un tarif différentiel.

Dans le cours de la discussion sur ce point, a été révélé le fait étonnant que les ponts de fer du chemin de fer Intercolonial sont construits en Pensylvanie et importés au Canada.

L'Hon. John Young prononça en comité un magnifique discours dans lequel il fit voir les avantages offerts par le Canada pour le transport des produits de l'ouest et esquissa à grands traits un plan qui produisit la plus grande impression.

Après quelques autres débats, les délégués canadiens se retirèrent et les américains restés seuls entrèrent en délibération.

La discussion fut longue. Quelques-uns des membres du comité voulaient le libre-échange absolu, d'autres ne voulaient point demander l'élargissement des canaux du Canada. Finalement la résolution suivante fut adoptée et reçut d'abord quatre signatures seulement. Le lendemain M. Taylor réussit à entraîner les autres à l'exception de M. Hazard, de Buffalo, et quand le rapport fut présenté à la convention il avait l'appui unanime, moins une voix, de tout le comité.

Voici le texte de la résolution adoptée.

Attendu qu'il nous a été représenté par les délégués de la Chambre de Commerce de la Puissance que dans leur opinion, le gouvernement et le peuple du Canada consentiraient avec joie à un traité de réciprocité commerciale qui serait également avantageux à leur pays et au nôtre par un échange libre des choses nécessaires et par l'abaissement des frais de transport du grain et des autres produits de l'intérieur aux ports de mer; et

Attendu qu'il incombe à la chambre nationale de commerce d'exercer son influence légitime à promouvoir toutes les mesures qui tendent à augmenter le commerce du pays ainsi que sa prospérité industrielle et commerciale; c'est pourquoi

Qu'il soit résolu d'adresser un mémoire au Congrès pour l'engager à ouvrir un crédit pour la nomination d'une commission devant agir en accord avec le Département d'Etat, dans la négociation d'un traité de réciprocité assis sur des bases larges et libérales, comprenant également l'élargissement des canaux canadiens par le gouvernement du Canada et le droit pour les navires américains d'y passer aux mêmes conditions que les vaisseaux canadiens.

La discussion fut ajournée au lendemain vendredi.

La clause qui concerne l'élargissement des canaux alarma grandement les intérêts de New-York et de Buffalo. Des démarchés furent faites pour en faire voter l'effacement. Mais le président avait peint avec des couleurs si sombres les exactions du monopole actuel que tous restèrent fermes dans leur détermination d'obtenir pour les produits agricoles de l'ouest un débouché plus avantageux et moins dispendieux.

Cependant la bataille s'engagea le lendemain par une motion de M. Sargent de New Haven qui proposa de biffer tout ce qui avait rapport dans la résolution à l'élargissement des canaux.

Cette motion fut combattue par tous les orateurs qui prirent la parole, à l'exception de MM. Sargent et Opdyke, de New-York. Les autres appuyèrent chaudement la résolution et s'appesantirent principalement sur la nécessité d'abolir les droits sur les bois canadiens et sur la nécessité de rendre moins dispendieux le transport des grains.

L'insistance avec laquelle on a appuyé sur ces deux points prouve la profondeur du mal et la vivacité avec laquelle on le ressent aux États-Unis. Au fait, c'est en ce moment la seule préoccupation. Quant au reste, pas un mot. Est-ce par ignorance des autres ressources naturelles du Canada, ou parce que l'intérêt est supérieur a rejeté tout le reste dans l'ombre. Il est probable que l'une et l'autre raison y ont eu leur part. Si jamais nous obtenons un renouvellement du traité de réciprocité nous le devons à nos forêts et à nos canaux.

M. McGiverin et M. Young prirent de nouveau la parole et réitérèrent l'assurance que le gouvernement et le peuple du Canada désirent la réciprocité commerciale avec les États-Unis, qu'il a été résolu d'élargir les canaux quand même et qu'il est de l'intérêt de tous de renouer les relations plus étroites d'autrefois.

Le rapport du comité et la résolution citée plus haut furent adoptés à une immense majorité.

Judi les délégués, sur invitation de la chambre de commerce de New-York, allèrent visiter les travaux du Havre. Ils se rendirent à Hell Gate et visiteront les immenses travaux qui s'y font en ce moment. Il s'agit de creuser le roc vif du lit d'une rivière, et de la creuser à 32 pieds. Elle n'en a maintenant que dix. Des mines ont été pratiquées sous l'eau et l'on fait des excavations en dix sens différents. Quand les excavations seront terminées, on fera sauter les parois au moyen de la nitro-glycerine. Il y a trois ans que l'on travaille et ce n'est que dans deux ans que l'on espère terminer cette œuvre gigantesque.

En face de ce travail d'Hercule, on s'étonne que l'on puisse hésiter à entreprendre de creuser à 25 pieds le lit de boue du lac St. Pierre qui à côté n'est qu'un jouet d'enfant.

Vendredi soir avait lieu un banquet de la chambre au Delmonico.

La plus grande cordialité n'a cessé de régner. On porta des vœux à l'union de l'Angleterre et des États-Unis, à la bonne entente des deux peuples frères, à la réciprocité, etc., etc.

J'attends les meilleurs résultats de cette conférence et le premier pas est fait vers le renouvellement du traité de réciprocité dont le Canada a tant besoin.

L. E. M.

Production de la Monnaie en France et en Angleterre.

Nous empruntons à "l'Exposé comparatif de la situation économique et commerciale de la France pour les quinze années de la période 1855-69," publié dans les *Annales du commerce extérieur*, les renseignements ci-après sur les opérations de monnayage effectuées en France pendant cette période.

Voici la valeur des monnaies fabriquées en France, d'après le relevé du ministre des finances :

Années	Monnaies		
	d'or	d'argent	Total
	fr.	fr.	fr.
1855..	447,427,820	25,500,306	472,928,126
1856..	508,282,995	54,427,214	562,704,209
1857..	572,561,225	3,909,611	576,370,836
1859..	482,689,635	8,663,569	497,353,204
1859..	702,697,790	8,401,814	711,089,604
1860..	428,352,423	8,083,198	436,436,623
1861..	98,208,300	2,508,150	100,734,550
1862..	214,241,990	2,519,398	216,761,388
1863..	210,230,640	329,610	210,560,258
1861..	273,836,765	7,296,606	281,140,374
1865..	161,886,855	9,222,394	171,108,220
1866..	385,082,925	44,821,409	409,904,334
18600.	198,579,510	113,758,539	312,338,049
1857..	340,006,685	129,345,269	469,521,953
1869..	234,166,290	68,175,897	302,362,087
1870..	55,395,810	69,051,256	124,446,056

Le total général de la fabrication depuis 1855 jusqu'en 1870 inclusivement s'élève à la somme de 5 milliards 855,870,875 fr.

Pour la période de 1862 à 1870, l'année 1871 étant éliminée, on trouve pour total général de la fabrication de la Grande-Bretagne, d'après le rapport de M. Freemantle :

	Liv. st.	sh. d.
Or: Grande-Bretagne.	43,259,130	19 6
Hôtel Sidney.....	19,112,250	— —
Total.....	63,371,380	19 6
Argent.....	2,748,456	11 10

En tout.....65,119,837 11 4 qui, réduits en francs, à raison de 25 fr. 25 la livre sterling, donnent la somme totale de 1,644,275,898 fr.

La somme fabriquée en France pendant la même période (1862-1870) a été de :

2,498,143,729 fr., soit de 853,867,822 fr. de plus qu'en Angleterre.

Vocabulaire explicatif de termes employés dans le commerce.

APUREMENT D'UN COMPTE. Vérification ou reddition définitive d'un compte, d'après laquelle le comptable est reconnu quitte.

APURER UN COMPTE. To settle and close one's account.—Le faire clore, en payer le reliquat, et s'en faire donner quittance et décharge finales.

AREOMETRE OU PÈSE-LIQUEUR. *Areometers.*—Petits instruments de verre destinés à indiquer la densité relative des liquides dans lesquels on les plonge. Ils sont composés : 1o d'une tige servant d'échelle de graduation ; 2o d'une boule ou d'un cylindre, réservoir d'air, faisant fonction de flotteur, son volume total deva toujours être en rapport avec la tige, suivant l'étendue qu'on doit donner à l'échelle ; 3o d'une autre petite boule ou ampoule servant à renfermer un lest de plomb en grenaille, ou de mercure, forçant l'instrument de s'enfoncer dans le liquide, en conservant

sa position verticale. La tige doit être aussi bien calibrée et l'instrument aussi bien centré que possible, être également placé sur tous les points de son axe.

Par suite de l'observation de la densité, les aréomètres signalent le degré de concentration d'un acide, d'une solution saline, d'une solution sucrée, de divers liquides, ainsi que les proportions d'alcool contenues dans une liqueur spiritueuse.

ARGENT BANCO OU DE BANQUE. *Banco money.*—Monnaies fictives stipulées sur le papier d'une banque publique ; se dit par opposition à *argent courant*.

ARGENT COURANT. *Current coin or money.*—Monnaies réelles ou effectives qui ont cours dans ce chequ pays.

ARMATEUR. *Owner.*—Négociant qui équipe à ses frais un ou plusieurs navires, et les emploie soit à son service, soit au service de tiers auxquels il les loue montés de leurs équipages.

ARMEMENT. *Out fit. Fitting up.*—Équipement d'un navire pour entreprendre un voyage.

ARRERAGE. *Int-rest.*—On appelle ainsi ce ce qui est dû, ce qui est échü d'un revenu, d'une rente, d'un loyer.—S'entend aussi de l'intérêt.

ARRÊTE DE COMPTE. *Account settled.*—C'est la clôture définitive d'un compte et la reconnaissance de tous les articles qui le composent.

ARRHES. *Earnest ; earnest-money.*—Argent avance pour assurer l'exécution d'un marché verbal. Celui qui a donné les arrhes les perd s'il ne tient pas le marché.

ARRIMAGE. *Stowage ; dunnage.*—Disposition des marchandises dans la cale d'un navire, dans un magasin. La condition d'un bon arrimage doit être de faire porter beaucoup à un navire, sans le gêner dans sa marche, et sans l'exposer au danger de sombrer sous les voiles dans les grosses mers.

ARRIMEUR. *Steward.*—Celui qui dispose la cargaison du navire pour le compte du chargeur, etc. Dans certains ports de commerce, il y a des *arrimeurs jurés*.

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

GREGOIRE CLEMENT,

FAILLI.

JE Soussigné ai été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon Bureau No. 5 rue St. Sacrement à Montréal, sous un mois et de s'y réunir le 27 novembre, à 3h P. M. pour l'examen de la faillite et l'arrangement des affaires de la faillite en général.

G. H. DUMESNIL,
Syndic officiel.

Montréal, 22 octobre 1871.



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA

Lundi, le 7e jour d'Octobre 1872.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Hon. Ministre des douanes, et en vertu des dispositions de la 8ème section de l'Acte 31 Vic., Chap. 6, intitulé : "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est, par le présent, ordonné que Lardoise, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, soit et est, par le présent, constitué et érigé en poste de douane sous le contrôle du percepteur des douanes au port d'Arichat.

W. A. HIMSWORTH,
Greffier du Conseil Privé.

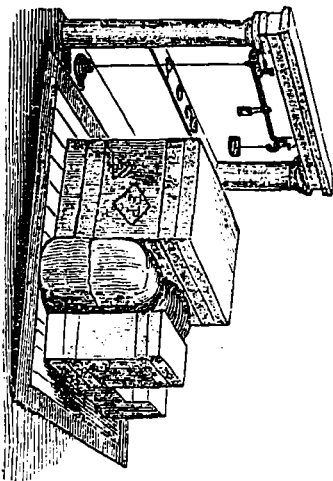
ACHETEZ LA VERITABLE BALANCE MODELE

DE

FAIRBANKS

La bonne réputation de nos balances, a engagé des manufacturiers de Balances imparfaites et sans valeur...

Si ces manufacturiers etient capables de faire de bonnes balances, ils n'essieraient pas de prendre notre nom.



Fairbanks et Cie., Londres, Angleterre.; Fairbanks et Cie., Boston, Mass.; Fairbanks et Cie., New-York.

FAIRBANKS & Cie.,

403, Rue St. Paul, Montréal.

24 octobre

HOTEL DU GOUVERNEMENT

Mardi, le 2ème jour d'Octobre 1872.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la même section de l'Acte 31 Vic., chap. 6, intitulé: "Acte concernant les Douanes..."

JOS. O. COTÉ, Greffier Adjoint du Conseil Privé.



AVIS

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE

Québec, 14 octobre 1872.

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le, ou avant le vingt-septième jour de novembre prochain.

G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég.

15 octobre

Prix courants des Métaux, Ferronneries, etc., etc.

CORRIGES PAR LA MAISON C. H. LETOURNEUX.

* Les articles marqués d'un astérisque sont de manufacture indigène.

Table listing various metal goods and their prices, including items like 'Acier fondu', 'Bâches en fonte', 'Carrés à lime', 'Chaudières à Potasse', etc.

Table listing various metal goods and their prices, including items like 'Fusée de Mine', 'Fonte par tonneau', 'Grelots', 'Hachettes à bûches', 'Machines à perfore', etc.

PRIX COURANTS
DU
MARCHÉ DE MONTREAL

Table listing various goods and their prices, including categories like 'Articles à jouer', 'Cire', 'Chandelle', 'Chocolat', 'Cigares', 'Coffres', 'Coton à chandelle', 'Couteurs', 'Café Vert', and 'Cuir'. Includes sub-sections like 'Articles en bois', 'Biscuits', 'Bois de chauffage', and 'Bois de service'.

Table listing various goods and their prices, including categories like 'Cuir', 'Empois', 'Epices', 'Farines', 'Fournitures de Bord', 'Fournitures', 'Fruits', and 'Coton à chandelle'. Includes sub-sections like 'Coton à chandelle', 'Couteurs', 'Café Vert', and 'Cuir'.

Table listing various goods and their prices, including categories like 'Cuir', 'Empois', 'Epices', 'Farines', 'Fournitures de Bord', 'Fournitures', 'Fruits', and 'Coton à chandelle'. Includes sub-sections like 'Coton à chandelle', 'Couteurs', 'Café Vert', and 'Cuir'.

Table listing various goods such as fruits (Dn. Corinthe, Dn. Valence), grains (Blé de Prm, de Blanc d'hiver), oils (Huile de Balaine brute), and other commodities with their respective prices per unit.

Table listing goods including sago, saucés assorties, savon (Savon commun, brun ordinaire), sel (Gros de Liverpool, Fin), sucre (Centrifuge, Moscovade), tabac (Paney Brig, Bright), poudre (Gunpowder), and various oils (Huile d'olive, de palme).

Table listing wine and liquor items such as Suzerac Desforges et Cie, Coran et Cie, Pinet, Castillon et Cie, Central Vineyard Proprietors, Old Vineyard Proprietors, Gerin, Genièvre (Boll and Dunlop, DeKuyper), Caisnes Rouges (Boll et Dunlop, DeKuyper), Caisnes Vertes (Boll et Dunlop), Caisnes Jaunes (Houtman), Caisnes Bleues (Houtman), Old Ton (Booth, Bernard), Whisky Ecossais (Ramsay, Bullock), Vin Xeres (Valette, Paul Emile Thomas), Rhum (Jannet, Demaratus), Porto (No. 1, 2 et 3), Whisky Irlandais (Cork Distillery), and Whisky de Seigte (En doune).



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES, Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de Miroirs, Tapisseries, Huile de Charbon, Lampes, etc., des plus considérables et admirablement choisis.

VENTES EN GROS ET EN DETAIL.

Veuillez rendre une visite à mon Etablissement.

311 et 313, Rue St. Laurent, Montreal
L. N. DENIS.

JAMES WEE

MANUFACTURIER DE

BALANCES

MONTREAL

Porteur de premiers prix

Bureau et Chambre d'Echantillons

40 et 42, Rue du Collège

Balances garanties égales à celles d'aucune manufacture américaine.
Montreal, 3 Oct. 1872 12

LA MEILLEURE POUDDRE A BOULANGER QUI EXISTE.

THE COOK'S FRIEND

Est la seule originale et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS

Vendue par tous les Epiciers. 52

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRERIES ET VAISSELLE,

339 et 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SOEURS, MONTREAL. 52

GAUCHER & TELMOS : E

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX,

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,

MONTREAL.

U. GAUCHER. 12 L. W. TELMOSSER.

HOSPICE LABELLE & CIE.

Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

No. 10, Rue du Port,

52 MONTREAL.

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES ET DE MINES (Limitée.)

Bureau principal—22 Mining Lane, LONDRES, Angleterre.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,

13 Halle aux Blés,

52 MONTREAL.



AVIS AUX CONTRACTEURS.

Les contracteurs se proposant de faire des soumissions sont par les présentes informés que dans le courant du mois de Décembre prochain des soumissions seront reçues pour l'exécution et l'accomplissement de certaines parties des ouvrages ayant rapport à l'élargissement du Canal Welland, entre Port Colborne et Thorold, aussi pour parties de la nouvelle ligne vers l'Est du présent canal, du point nommé l'Etang de Marint à travers la vallée de l'Anse des Dix Mille aux fourneaux à ciment de Brown, et de là passant par les cimetières de Thorold et St. Catherine à un point près de Port Colborne. Les ouvrages devront être faits par sections d'une longueur proportionnée aux circonstances et aux localités.

Les plans de location sont maintenant en exécution et suffisamment avancés en certaines localités pour permettre aux contracteurs d'examiner le terrain avant que l'hiver soit connu.

Lorsque les plans, spécifications, et autres documents seront préparés, avis en sera donné au public. Les contracteurs auront alors l'occasion de les examiner, et ce Bureau leur fournira alors des blancs de soumissions, ou les bureaux des Ingénieurs ayant la direction des ouvrages sur les lieux mêmes.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 4 Octobre 1872. 3



PROVINCE DE QUEBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVES

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (desquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Conseil Lég. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Législ

Québec, 8 août 1872



BARRIÈRES DE FER COMPOSÉ

Pour les Etablissements Publics et Privés, Balcons, Toits, Cimetières, Banques, Bureaux, Garde-Corps, etc.

OUVRAGE EN FIL DE FER De toutes sortes.

Ouvrage en Fer de Moyen-Age

Pour les Eg lises.

LITS EN FER OUVRAGÉS, pour les Hôpitaux, Convents, etc. OUVRAGES EN FER D'ORNEMENTS de toutes façons.

ON FOND SUR COMMANDE Montreal, 1er août 1872. 4

KIRKWOOD & MORE,

Marchands de

CEREALES, FARINES, POISSONS, ET HUILES DE POISSON,

No. 25 Rue des Enfants Trouvés,

MONTREAL.

N. VALOIS & CIE.

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE CHAUSSURES EN GROS

26 et 28 Place Jacques Cartier,

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS. JUDE VALOIS.

SATISFACTION !

BALANCES REPARÉES

ET

REMISES EN BONNE CONDITION

PAR

D. COLLINS

No. 23 RUE STE. THERESE

BALANCES A FOIN ET AUTRES FAITES A ORDRE
Toujours en main un assortiment de Balances. 5

A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

DESMARTEAU & CIE.

Importateurs de

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, &c.

EN GROS

231 et 233 Rue des Commissaires

MONTREAL. 52

OVIDE STE. MARIE

MARCHAND A COMMISSION

ET

AGENT GENERAL

Nos. 464 et 466, Rue St. Paul,

MONTREAL,

REPRESENTANT EN CANADA LA MAISON

E. GERIN, de St. Jean d'Angely, Charente Inférieure, France,

POUR LES ARTICLES SUIVANTS

- Eau de vie qualité supérieure
- Champagne " "
- Clarets " "
- Sauterne " "
- Chablis " "
- Conserves " "
- Nauxpic (Vin des Dames)

AUSSI AGENT POUR LA CELEBRE MAISON

MERMILLIOD FRERES,

de Chatelleraut, (le Sheffield de la France.)

COUPELLERIE FRANCAISE SUPERIEURE.

N. B.—Ordres reçus pour le Commerce seulement.
Montréal, 18 Juin 1872.

L'ANTI-CHOLERIQUE

DU

DR. L. H. JACQUES

LE PREMIER SPECIFIQUE connu contre le Choléra, découvert en 1847. éprouvé dans la grande épidémie de Choléra Asiatique de 1854.

25 ANNEES D'EXPERIENCE

n'ont fait que confirmer la

Supériorité de ce Grand Remède

sur toutes les autres préparations vendues dans le même but.

Son incontestable efficacité est certifiée par les personnes suivantes:

Les Sœurs de la Providence, qui étaient au Couvent de Ste. Elizabeth et qui assistèrent les cholériques de 1854; le Dr. A. R. Pinet, de St. Laurent; Sœur Maria, directrice. Sœur Christine, et Sœur Justine, au nom de la communauté des Filles de St. Joseph; le Docteur Madore, de Rigaud; M. John Watkins, imprimeur; Mine Mén. Dorval, No. 410, rue Dorchester; M. Ed. Mercier, No. 17, rue Sanguinet; Delle Hélène Lacroix, No. 33, rue Berry; M. André Bisson, épier, coin des rues Lagauchetière et St. Constant; M. Edouard Plamondon, No. 153, rue Lagauchetière; M. Arthur Bonehard, tailleur d'ornements d'église, chez M. Gadbois, rue Notre-Dame; M. Cha. Benoit, 419, rue Lagauchetière; M. François Moreau, charpentier, rue Ste. Catherine, le Dr. M. Desmarteau, Montréal; et un grand nombre d'autres.

Prix : 35 cents, Floues No. 1

" 50 " " No. 2

" \$1.00 " " No. 3

A vendre au No. 165, Rue Lagauchetière, Montréal, 8 août 1872.

LE VIVIFICATEUR DES CHEVEUX

DU

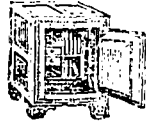
DR. JACQUES

POUR RENDRE AUX CHEVEUX GRIS OU BLANCS LEUR COULEUR PRIMITIVE.

Pour empêcher les CHEVEUX DE TOMBER, pour NETTOYER LA PEAU DE LA TÊTE, etc.

Prix : 50 cents la bouteille

A vendre au No. 165, Rue Lagauchetière, Montréal. Une réduction libérale sera faite au commerce. 8



MANUFACTURE

DE

COFFRES FORT DE LA PUISSANCE

DE

GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Voleurs, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSI DE

ORNEMENTS INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des voleurs.
PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu.
PORTES EN FER pour Bureaux, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.
COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, BILLETS de Banques, Débitures, etc.
SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de routes, Banques, Coffres-fort et Prisons.
OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.
COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en détail de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—39 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée

MONTREAL.

9 Juillet 1872.

DR. J. A. CRÉVIER

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guérit toutes les maladies du cuir chevelure, éruptions, irritations, font la racine du cheveu, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix — — — — \$1 00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues. S'adresser au

DR. J. A. CRÉVIER,

37

44, Rue Bonsecours.



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA,

Lundi, 20 Septembre 1872.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la Section de l'Acte 31 Vie, chap. 6 intitulé : "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que la ville de Sherbrooke, en la Province de Québec, soit et est par le présent constituée et érigée en poste de douane comme succursale du poste de Coltoncook.

W. A. HIMS WORTH,

Greffier du Conseil Privé.

Les Marchands de la Campagne

Sont priés de ne pas oublier la

PHARMACIE PICAULT & FILS

dans leurs achats du Printemps, Tous les articles sont de qualité supérieure et à des PRIX EXTREMEMENT BAS.

AUSSI

GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de FLEURS toutes fraîches.

PICAULT & FILS,

PHARMACIENS CHIMISTES,

65, Rue Notre-Dame.

ASSOCIATION MUTUELLE

SUR

LA VIE.

DU CANADA.

Incorporée par le Parlement de la Puissance et permise par le Gouvernement.

C'est la seule Assurance Canadienne sur la Vie qui soit purement Mutuelle, et elle est établie sur les vrais principes des Compagnies les plus considérables et les plus riches du monde.

Les affaires d'Assurances d'aucune autre nature ne sont transgées, et aucun Actionnaire ne peut absorber les Profits des Détenteurs de Police. Dans cette Compagnie

Tous les profits appartiennent aux Assurés.

Cette Compagnie a été formée par l'association de quelques Messieurs qui occupent un rang élevé dans le commerce du Canada et qui, voyant les sommes énormes d'argent qui ont été versées du pays aux Compagnies d'Assurance Mutuelle, d'origine américaine, ont résolu de faire tout en leur pouvoir pour arrêter cet état de choses, en établissant une Compagnie en Canada qui rencontrerait les besoins de ceux qui désirent s'assurer à cette Compagnie,

La mieux établie et la plus véritable des Assurances sur la Vie.

Le succès qui est venu couronner leurs efforts est tel qu'il leur permet de garantir complètement que le principe de l'Assurance purement mutuelle sur la Vie, adopté par une Compagnie indigène, ne peut manquer d'établir une

Une grande et précieuse Institution pour le pays et le public.

BUREAU PRINCIPAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC :

No. 235, Rue St. Jacques.

MONTREAL.

DIRECTEURS

WM. DARLING, Ecr.,

R. J. REEBE, Lecr.,

L'Hon. L. S. HUNTINGTON, M. P.,

VICTOR HUDON, Ecr.,

E. P. POMINVILLE, Ecr.,

THOMAS TIPPIN, Ecr.

EDWARD RAWLINGS,

GERANT

DE QUI ON POURRA OBTENIR LES

PROPECTUS ET AUTRES INFORMATIONS

ON DEMANDE DES

Agents actifs et influents

DANS TOUTE LA PROVINCE.

3 Août.

43

BOYER, HUDON & CIE.,

Successeurs de LOUIS BOYER & CIE.,

MARCHANDS DE

GRAINS ET FARINES,

PROVISIONS et ÉPICERIES,

L. ALPHONSE BOYER.

FIRMIN HUDON.

CHARLES BOYER.

MONTREAL.

52

MORIN & CIE.,
COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES,
 POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE
 COMESTIBLES,
 EPICERIES,
 SPIRITUEUX,
 ET
 DENREES COLONIALES.
 AGENTS POUR LA
Distillerie de Prescott,
 Coin des rues ST. NICHOLAS et ST. PAUL
 MONTREAL L. 52

GRANDES DECOUVERTES
 DU
Dr. J. A. CREVIER.

L'ANTI-CHOLERIQUE

Le seul spécifique connu contre le choléra et toute espèce de Diarrhée, Débrancement d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c. &c.
 Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix - - - - 50 Cts. la Bouteille.

Certificats par les personnes suivantes :

Les RR. Mess J. Raymond, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe ; Ed. Crevier, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de Ste. Marie de Monnoir, J. S. Doron, ptre. ; F. X. Colletto, Ptre., Sup. du Collège de St. Césaire ; J. Provengal, curé de St. Césaire ; J. S. Taupier, Ptre., curé de St. Paul ; Pllon. W. Chaffers, membre du Conseil Législatif ; les Docteurs Franchère, Pinsoneault, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Côté, J. Bte. Tessier, Delle Philomène Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,
 No. 44, Rue Bonsecours.

et Réduction libérale faite au commerce. 37

W. A. CAMPBELL & CIE.
 IMPORTATEURS

ET
MARCHANDS EN GROS

DE
Cafés, Epices, &c.

24, RUE ST. SACREMENT

CANADA COFFEE & SPICE STEAM MILLS

525 et 526, RUE LAGAUCHETTERE

MONTREAL. 16



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA

Lundi, le 7e jour d'Octobre 1872.

PRÉSENT :

**SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR
 GÉNÉRAL EN CONSEIL.**

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la 8ème section de l'Acte 31 Vic, Chap. 6, intitulé : " Acte concernant les Douanes. " il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est, par le présent, ordonné que *South Bar*, Cap Breton, soit et est, par le présent constitué et érigé en poste de douane sous le contrôle du percepteur des douanes au port de Sydney.

W. A. HIMSWORTH,
 Greffier du Conseil Privé.

ADOLP. GERMAIN,
 AVOCAT,

SOREL, District de Richelieu,

M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'affaires légales dans le district de Richelieu.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.
 IMPORTATEURS DE VINS, SPIRITUEUX
 EPICERIES,
 MARCHANDS DE FARINE, LARD, SAINDOUX,
 274 et 281 Rue des Commissaires,
 MONTREAL.

S. GELINAS.

IMPORTATEUR.

No. 256, Rue St. Paul

Troisième porte de

M. AMABLE PREVOST.

52

MONTREAL.

Thomas, Thibaudau & Cie.

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal.
 THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec. MONTREAL.
 THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester. 52

MAGASIN CANADIEN

DE

FERRONNERIE

H. BELINEAU

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

FERBLANTERIES

ENSEIGNE DE L'EGOUTINE ET DU
 CADENAS

**Nos. 193 et 195, rue St. Paul
 MONTREAL.**

Assortiment complet d'Huiles, Tég-ventine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi : Poêles doubles à un ou deux fourneaux, Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de fantaisie et autres. 52

ETABLISSEMENT EN 1869



J. T. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

PEINTURES DE TOUTES SORTES

Huiles, Vernis,
 Verres à vitres, Mastic,
 Lampes, Pinceaux,
 Cheminées, Etoupe,
 Coltas, &c., &c.

VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES
 DE COULEUR TAILLEES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRE, ETC.

Seul agent pour la Puissance du Canada de la
 Graisse Patentée de Dossors pour Essieux.

No. 250, Rue St. Paul, Montreal,

Enseigne de la Lampe, Pinceau et B-ril de
 Peinture. 20

PIERRE JOLY & CIE.

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES

Vins, Liqueurs, Provisions,

TABAC & CIGARES

264, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE

DES COMMISSAIRES

MONTREAL, P. Q.

Les Marchands qui s'établissent surtout trouveront à cet établissement des avantages tant par la variété du stock que par la régularité des prix. 17

PRINTEMPS 1872

MARCHANDISES SECHES EN GROS

Un assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de goût et d'étape, comprenant Le célèbre alphea noir

"Beaver Brand,"

Soles noires

et étoffes à robes en grande variété, chez

OGILVY & CIE.

16 MONTREAL.

L'ALMANACH DU PEUPLE

POUR L'ANNEE 1873,

(Quatrième année)

Prix, à la douzaine, 30 cents.

En vente à la Librairie de

C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,

237 et 239 Rue St. Paul,

MONTREAL. 12

S. ROUSSEAU,
FERBLANTIER ET PLOMBIER

No. 337, Rue St. Laurent,

MONTREAL.

HUILE DE CHARBON, LAMPES,
 CHEMINÉES ET MÈCHES DE LAMPE.

Ordres pour Fournitures à AIR Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Fournitures de Poêles, etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvertures promptement remplis.

PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS.

M. S. ROUSSEAU a été pendant plusieurs années chef d'atelier chez M. T. Crevier, Rue Notre-Dame, où il a acquis une grande expérience dans ce genre d'ouvrage. 40

18 Juillet.

LA FABRIQUE DU PEUPLE

M. A. DEROCHE

(Successeur de J. B. DEROCHE)

Importateur et Manufacturier de

TABACS, CIGARES, Etc

Nos. 241 et 243, RUE ST. PAUL,

MONTREAL.

A l'Enseigne de la grosse Torquette vous trouverez du Tabac de toute espèce et de la meilleure qualité en feuilles, en torques et en poudre, en gros et en détail, et au plus bas prix. 52

LE

BULLETIN DE NEW-YORK

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL

ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUS LES LUNDIS

ABONNEMENT POUR LE CANADA

Un an.....\$3.00

Six mois..... 1.50

Les communications relatives au Journal et les remises de valeurs doivent être adressées au Directeur du *Bulletin de New-York*, 48 Broad Street, ou au Bureau du *Négociant Canadien*.